



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019**  
**RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRI**  
**REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE**

2019/O2/105

***Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI  
au nom du groupe « Andà per Dumane »***

**OBJET : Confréries**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Vulerebbe parla oghje di e nostre cunfraterne, parlemu di salva e nostre tradizione, di a nostra cultura, elli, facenu parte di una storia chi dura dapoi sette seculi, a l'epica i frati so venuti a mette in piazza un associu pè aiuta a ghjente, st'aspettu suciale face parte di a nostra cultura, e di a nostra manera di pensa.

La société que les confréries visent à mettre en place, est une société idéale. Fraternité, charité et piété sont les maîtres mots de l'engagement des hommes et des femmes au sein de ces associations.

Depuis les années 80 un souffle léger vient les réveiller. La recherche d'une identité corse, de la langue et de la culture débroussaille un peu le chemin qui mène aux casazze.

Le début de ce nouveau millénaire a vu renaître un certain nombre de confréries. La Corse compte actuellement près d'une centaine de confréries (53 en Haute-Corse et 48 en Corse du Sud) qui regrouperaient environ 3000 confrères.

Les dernières confréries qui ont vu le jour sont majoritairement situées dans le rural, les résidents ont envie de redynamiser nos villages à travers ces associations.

Certaines confréries sont multiséculaires, d'autres furent même créées par le Pape.

Une confrérie est chargée de la sauvegarde et la promotion du patrimoine matériel et immatériel de leur commune et de leur quartier. Ainsi que du maintien de la tradition orale.

Elle est également en charge de l'organisation d'événements culturels et religieux (concert, conférence, processions, fêtes patronales...).

Les confréries qui sont au service de l'Eglise, institution la plus ancienne de notre île se sont réunies le 17/10/2019 sous l'égide de l'évêché, le principal retour fut de tout mettre en œuvre pour sauvegarder ce patrimoine qui va au-delà de la Corse.

Et de par sa nature sociale elle a la tâche de venir en aide aux plus nécessiteux (personnes âgés, malades...), d'organiser les obsèques ainsi que l'accompagnement des familles en deuil résidant sur leur territoire. Pour finir certaines ont pour but aussi d'initier les personnes au chant, afin de perpétuer et de promouvoir la tradition orale.

Pèr u travagliu suciale, culturale, che i cunfratelli facenu tutti i ghjorni, un he micca messu abbastanza in valore. Anu bisognu d'aiutu, un aiutu finanziaru pè puvè avanza ni i sò prugetti.

Monsieur le Président ma question est simple à l'heure où des collectifs anti-mafia voient le jour sur notre île, où la violence semble être banalisée, où de nombreuses personnes regrettent la perte des valeurs de la Corse, les confréries véhiculent un message positif basé sur la tolérance, le respect de chacun et le partage des valeurs. Il faudrait à mon sens valoriser ces initiatives.

Consciente que le principe de laïcité est un obstacle à une reconnaissance et une valorisation des confréries par la Collectivité de Corse, je vous demande Monsieur le Président du Conseil Exécutif, s'il est envisageable que notre institution vienne en soutien à ces associations qui font tant pour nos territoires et notre population.

Je vous remercie.